

Paris, le 30 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Taux du Livret A****Une hausse toujours éminemment politique**

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Le Ministre de l'Économie, Roland Lescure, a annoncé, ce mardi 30 juin, que le taux du Livret A augmentera le 1^{er} août prochain. Il a indiqué que « nous sommes en train de finaliser les calculs. D'ici le 15 juillet, vous aurez un chiffre exact ». En effet, le taux du Livret A tient compte de l'inflation et du taux ester des six derniers mois, sachant que le taux définitif de l'inflation du mois de juin sera connu mi-juillet. Il reviendra alors au gouverneur de la Banque de France de faire sa recommandation.

La hausse du 1^{er} août prochain interrompra le processus de baisse engagé le 1^{er} février 2025 qui a porté le taux du Livret A de 3 à 1,5 %.

Le relèvement du taux du Livret A est la conséquence de l'augmentation de l'inflation constatée depuis le mois de mars 2026 et également de celle du taux ester au mois de juin.

En retenant la formule avec les données provisoires d'inflation, le taux du Livret A pourrait passer de 1,5 à 1,8 %.

Application de la formule prévue par l'arrêté du 17 janvier 2021

La moyenne pour l'inflation sur le premier semestre se situe autour de 1,53 %

La moyenne du taux ester sur le premier semestre est de 1,97 %,

En reprenant la moyenne semestrielle de l'€STR d'environ **1,97 %**, le calcul réglementaire donne :

$$\frac{1,53 + 1,97}{2} = 1,75 \%$$

Après arrondi réglementaire au dixième : **Taux possible du Livret A 1,8 %**

L'augmentation du taux du Livret A devrait amener celle du Livret d'Épargne Populaire (LEP) qui pourrait passer à 2,8 % contre 2,5 % actuellement. Logiquement le taux du LEP est soit égale à l'inflation, soit 0,5 point au-dessus de celui du Livret A. Néanmoins, depuis juillet 2023, le gouvernement maintient un taux du LEP au-dessus de ce que prévoit la formule.

Une hausse visant à préserver le pouvoir d'achat des épargnants

Avec la hausse des prix constatée depuis le mois de mars, le rendement réel en rythme annuel du Livret A était devenu négatif, son taux étant inférieur à l'inflation. En l'augmentant le gouvernement entend garantir le pouvoir d'achat des épargnants. Le ministre a déclaré « ce sont de très bonnes nouvelles pour le pouvoir d'achat. L'épargne des Français va être mieux rémunérée ».

Pour un épargnant ayant 7800 euros d'encours (encours moyens), le gain sur un an sera de 23 euros. Sur l'année 2026, le gain sera de près de 10 euros.

Pour un encours de 22 950 euros, le gain sur un an de la majoration est de 68,65 euros. Sur l'année 2026, le gain sera de 28 euros.

Vers un retour d'une collecte positive ?

Le Livret A a enregistré une série sans précédent en début d'année de décollectes, cinq en cinq mois portant au total sur 5 milliards d'euros. En règle générale, une augmentation du taux génère un rebond de la collecte.

Le gouvernement ne devrait pas effectuer de coup de pouce sur le taux du Livret A car il entend également ne pas pénaliser la consommation qui est un des moteurs clefs de la croissance. En outre, malgré la décollecte du Livret A ces derniers mois, le taux d'épargne des ménages reste élevé, 17,9 % du revenu disponible brut au 1^{er} trimestre 2026.

Une hausse qui augmentera le coût des banques et de la Caisse des dépôts

Le Livret A est une ressource pour les établissements financiers qui l'utilisent pour pouvoir prêter de l'argent. Plus la ressource coûte chère, plus le taux des crédits sera élevé.

60 % des ressources du Livret A sont centralisées par la Caisse des dépôts qui s'en sert notamment pour prêter aux bailleurs sociaux (réalisation de logements sociaux et réhabilitation du parc de logements). Les 40 % restant servent aux banques à effectuer des prêts aux entreprises ou aux collectivités locales.

Avec 444 milliards d'euros, le surcout en rythme annuel, avec une majoration de 0,3 point du taux du Livret A sera, sur un an, de 1,3 milliard d'euros dont 0,8 milliard d'euros pour la Caisse des dépôts et 0,5 milliard d'euros.

Une hausse surprenante en terme de calendrier

Avec la décélération de l'inflation en lien avec la réouverture du détroit d'Ormuz, le gouvernement aurait pu opter pour l'attentisme en jouant sur les circonstances exceptionnelles pour différer une éventuelle hausse du taux du Livret A. En outre, lors de la prochaine révision du taux prévue le 1^{er} février 2027, la France sera en pleine campagne présidentielle rendant toute décision en la matière très délicate.

La hausse du 1^{er} août prochain est la première qui se produira sous la responsabilité du nouveau gouverneur de la Banque de France, Emmanuel Moulin qui commence ainsi son mandat avec une bonne nouvelle pour les épargnants.

Contacts presse

Philippe Crevel
06 03 84 70 36

Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr

ANNEXES

Historique du taux du Livret A

Taux du Livret A	
22 mai 1818	5,00%
1 ^{er} janvier 1851	4,75%
1 ^{er} janvier 1881	3,50%
1 ^{er} janvier 1905	3,00%
1 ^{er} janvier 1916	3,50%
1 ^{er} janvier 1929	3,50%
1 ^{er} janvier 1946	1,50%
1 ^{er} janvier 1960	3,25%
1 ^{er} janvier 1966	3,00%
1 ^{er} janvier 1968	3,50%
1 ^{er} juin 1969	4,00%
1 ^{er} janvier 1970	4,25%
1 ^{er} janvier 1974	6,00%
1 ^{er} janvier 1975	7,50%
1 ^{er} janvier 1976	6,50%
16 octobre 1981	8,50%
1 ^{er} août 1983	7,50%
16 août 1984	6,50%
1 ^{er} juillet 1985	6,00%
16 mai 1986	4,50%
1 ^{er} mars 1996	3,50%
16 juin 1998	3,00%
1 ^{er} août 1999	2,25%

Taux du Livret A	
1 ^{er} juillet 2000	3,00%
1 ^{er} août 2003	2,25%
1 ^{er} août 2005	2,00%
1 ^{er} février 2006	2,25%
1 ^{er} août 2006	2,75%
1 ^{er} août 2007	3,00%
1 ^{er} février 2008	3,50%
1 ^{er} août 2008	4,00%
1 ^{er} février 2009	2,50%
1 ^{er} mai 2009	1,75%
1 ^{er} août 2009	1,25%
1 ^{er} août 2010	1,75%
1 ^{er} février 2011	2,00%
1 ^{er} août 2011	2,25%
1 ^{er} février 2013	1,75%
1 ^{er} août 2013	1,25%
1 ^{er} août 2014	1,00%
1 ^{er} août 2015	0,75%
1 ^{er} février 2020	0,50%
1 ^{er} février 2022	1,00 %
1 ^{er} août 2022	2,00%
1^{er} février 2023	3,00%
1 ^{er} février 2025	2,4 %
1 ^{er} août 2025	1,7 %
1 ^{er} février 2026	1,5 %

Historique du taux du LEP

Date d'effet	Taux
Juin 1982 (création)	8,50 %
Août 1983	7,50 %
Août 1984	7,00 %
Juillet 1985	5,50 %
1986	4,75 %
1987	4,75 %
1988	4,00 %
1989	4,25 %
1990	4,25 %
1993	3,25 %
1994	3,00 %
1995	3,25 %
1996	3,75 %
1997	4,00 %
2000	4,25 %
2001	4,50 %
Août 2003	3,00 %
Août 2005	2,25 %
Août 2006	1,75 %
Août 2007	2,25 %
Février 2008	2,50 %
Août 2008	2,75 %
Février 2009	2,75 %
Août 2009	2,25 %
Août 2010	1,75 %
Août 2011	1,50 %
Février 2013	1,25 %
Août 2013	1,00 %
Février 2022	2,20 %
Août 2022	4,60 %
Février 2023	6,10 % (record historique)
Août 2023	6,00 %
Février 2024	5,00 %
Août 2024	4,00 %
Février 2025	3,50 %
Août 2025	2,70 %
Février 2026	2,50 %